



Sénat
Commission des finances
Délégation aux collectivités territoriales

Dominique Hoorens
10 février 2010



Péréquation : une définition consensuelle

s'assurer que chaque collectivité territoriale a les moyens :

- de faire face à ses compétences obligatoires,**
- de fournir un « panier » de services à la population à des conditions abordables.**



Péréquation : **la prise en compte du système fiscal**

- **il n'y a pas adéquation spontanée entre la ressource fiscale et le « besoin » à couvrir ;**
- **le débat sur les inégalités (niveau de services, pression fiscale) ;**
- **le télescopage avec le principe d'autonomie ;**
- **solidarité versus assistanat , la fronde des contributeurs.**



Péréquation : mécanismes en jeu

- **aménager la répartition de la ressource fiscale: rééquilibrer le haut et le bas de la hiérarchie des collectivités riches ou pauvres souvent par un mécanisme de péréquation horizontale.**
- **adapter la répartition des dotations ou de la fiscalité partagée en fonction des besoins et parfois des ressources ; mécanismes plutôt de péréquation verticale.**



Péréquation : exemples illustratifs (1)

- **Suède**

- péréquation horizontale sur les ressources (moins de 90 % ; plus de 115 % de la moyenne)
- péréquation horizontale sur les coûts.

- **Danemark**

Avant réforme – péréquation sur les coûts
– péréquation sur les ressources

Après réforme – critère de répartition : écart entre besoins et « recettes potentielles ».



Péréquation: exemples illustratifs (2)

- **Allemagne**

Entre Länders :

TVA (retour 45 %) en fonction à 75% de la population

IRPP (retour 42 %) en fonction du rendement fiscal

Impôt bénéfice en fonction implantation des entreprises, et des emplois

Dotations en fonction

- revenus fiscaux
- population
- taux de chômage
- rattrapage (Länders de l'Est).

En bout de course chaque Lander dispose d'au moins 99% de la moyenne des ressources fiscales avant péréquation.



Péréquation: exemples illustratifs (3)

- Royaume-Uni

pour la répartition du Revenue Support Grant

- **avant réforme** la « Formula Spending Shares »

prenant en compte :

- * spécificités socio économiques

- * estimation des besoins (éducation, services sociaux, police, incendie, voirie, culture, protection de l'environnement)

- * répartition en fonction : FSS – Council Tax

- **après réforme** 4 blocs

- besoins

- ressources

- évolution garantie

- forfaitaire par habitant



Péréquation : points spécifiques à la France

- **le nombre de communes et leur taille ;**
- **des dotations essentiellement d'origine «nationale » ;**
- **une distinction entre richesse des collectivités et richesse de la population ;**
- **pas de compétences en matière de protection sociale et de santé.**



Péréquation : Quelques réflexions (1)

- Mesure des effets de la péréquation ;
ne pas s'attacher qu'à la distribution des dotations mais aussi à la l'origine géographique de la richesse redistribuée.
- La lecture des charges budgétaires n'est pas forcément un bon indicateur des besoins.
- La difficile question de la mesure du coût des services.



Péréquation : Quelques réflexions (2)

- Le point clef des valeurs locatives : une inadaptation de la charge fiscale et des dotations depuis 20 ans.
- La gestion du temps : garantie et/ou redonne
- Autonomie et/ou péréquation
 - péréquer l'autonomie
 - autonomiser la péréquation.